



BUDGET PRIMITIF

2017

BUDGET EAU

BORDEREAU DE DEPOT DES DOCUMENTS BUDGETAIRES VALANT ACCUSE DE RECEPTION

Nom de la collectivité :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES
BOURGES PLUSSO = Sans objet
NC = non concerné

NATURE DES DOCUMENTS	Principal	Eau	Assainissement Collectif	Spanc	Lahitolle	Voie Romaine	Archéologie Préventive	Moutet	Activités Locatives
Débat d'orientation budgétaire									
Budget primitif	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Délibération de vote du budget	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Compte administratif									
Délibération de vote du Compte administratif									
Délibération d'affectation du résultat									
Etat des restes à réaliser									
Délibération d'approbation du compte de gestion									
Budget supplémentaire									
Décision modificative (hors délibération)									

Observations : (cadre réservé à l'administration)Cachet de la commune et signature du maire :Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

David VIGOUROUX

A Bourges, le 4 Avril 2017

Cachet de réception en Préfecture :Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

11 AVR. 2017



	REPUBLIQUE FRANCAISE				
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES				
	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
SEANCE DU 03 AVRIL 2017 à 18h00					
Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bourges					
Nombre de membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés (hors Pouvoir)	Absents	Date de la convocation
52	43	7	0	2	27 mars 2017

Présents : Pascal BLANC, Aymar de GERMAY, Daniel BEZARD, Maxime CAMUZAT, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernadette GOIN, Corinne SUPLIE, Rodolphe BESTAZZONI, Robert HUCHINS, Denis POYET, Bernard BILLOT, Alain MAZÉ, Catherine VIAU, Véronique FENOLL, Philippe MERCIER, Nathalie BONNEFOY, Benoît CHALON, Philippe MOUSNY, Marie-Odile SVABEK, Pierre-Antoine GUINOT, Danielle SERRE, Bénédicte BERGERAULT, Annie MORDANT, Frédéric CHARPAGNE, Christelle PRENOIS, Irène FELIX, Jean-Michel GUERINEAU, Gérald FRAGNIER, Agnès SINSOULIER, Kévin GUEGUEN, Agnès MENEZ, Françoise CAMPAGNE, Olivier ALLEZARD, Paulette PIETU, Emmanuel DUMARÇAY, Mireille GARON, Olivier PERRIN, Martine DANCHOT, Philippe JOLIVET, Nadine MOREAU, Roland GOGUERY

Absents : Catherine PELLERIN, Yannick BEDIN

Pouvoirs : Daniel GRAVELET à Robert HUCHINS, Marcella MICHEL à Marie-Odile SVABEK, Martial REBEYROL à Philippe MOUSNY, Wladimir d'ORMESSON à Bénédicte BERGERAULT, Eric MESEGUER à Philippe MERCIER, Audrey DI PRIMA à Véronique FENOLL, Marie-Hélène BIGUIER à Jean-Michel GUERINEAU

Monsieur Kévin GUEGUEN et Monsieur Emmanuel DUMARÇAY sont désignés secrétaires de séance.

Domaine : Décisions budgétaires 7.1.2

- 15 -

Vote du Budget Primitif pour l'exercice 2017 - Budget Annexe Eau

Président de séance : Monsieur Pascal BLANC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite Loi NOTRe ;

Vu l'avis favorable de la Commission Économie, Finances, Prospective, Contractualisation, Promotion du Tourisme du 17 mars 2017 ;

Considérant que l'article 107 de la Loi du 7 janvier 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) impose de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des Collectivités Territoriales. Ainsi, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) doivent joindre, à leur budget et à leur compte administratif, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

La présente délibération a pour objet de détailler les principales dépenses du budget primitif pour 2017 du budget annexe de l'Eau.

Le budget Primitif de l'exercice 2017 du budget annexe « Eau » est équilibré en dépenses et en recettes à 11 968 200€ en section de fonctionnement et 10 470 600 € en section d'investissement.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) présenté lors du Conseil Communautaire du 27 février 2017 avait anticipé les estimations des grandes masses budgétaires de ce budget primitif, dont voici le rappel, avec la comparaison des éléments proposés au vote dans la présente délibération :

Mouvements réels seuls en M€	BUDGET EAU			
	BP 2016	DOB 2017	BP 2017	Variation % BP 2017/ BP 2016
Recettes de fonctionnement	11,42	11,59	11,56	1,23%
Dépenses de fonctionnement	7,37	7,34	7,34	- 0,46%
Autofinancement	4,05	4,25	4,22	4,30%
Recettes d'investissement (hors dette)	0,2	0	0,02	- 87,20%
Dépenses d'investissement (hors dette)	4,39	5,47	5,47	24,89%
Remboursement d'emprunt (hors refint.)	0,53	0,5	0,49	-7,5%
Recette d'emprunt (hors refint.)	0,67	1,72	1,72	+156%
Besoin de financement	4,05	4,25	4,22	4,30%

Le budget primitif 2017 reprend toutes les grandes orientations du DOB. Au niveau de la section d'investissement, il a été ajouté des crédits pour anticiper des opportunités en matière de refinancement de la dette.

L'objectif de maintien de l'autofinancement est respecté puisqu'il est supérieur à 4 M€.

Le budget primitif 2017 du budget annexe de l'Eau est détaillé comme suit :

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1.1. Recettes réelles de fonctionnement :

	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		
	BP 2016	BP 2017	Variation % BP 2017/ BP 2016
70 - Produits des services	11 318 000	11 334 000	0.14 %
75 - Autres produits gestion courante	104 500	96 000	- 8.13 %
77 - Produits exceptionnels		123 200	n.s.
013-Atténuations de charges		10 000	n.s.
RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	11 422 500	11 563 200	1,23 %

Les recettes réelles de la section de fonctionnement sont évaluées à **11 563 200 €**. Elles sont constituées principalement des produits des services (chapitre 70) pour **11 334 000 €** :

- **8 341 000 €** de vente d'eau, estimé à ce jour sur la base de l'augmentation tarifaire de + 1% délibérée en décembre 2016, en prenant en compte une diminution de la consommation,
- **1 302 000 €** d'abonnements au service de l'eau et de location de compteurs,
- **1 310 000 €** de redevance pour pollution d'origine domestique collectée par Bourges Plus puis reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (montant équivalent en dépenses de fonctionnement),
- **336 000 €** de redevances diverses,
- **45 000 €** de travaux réalisés par le service des Eaux pour compte de tiers.

Les autres principales recettes sont :

- Au chapitre 75 – « autres produits de gestion courante » : redevances versées par les opérateurs téléphoniques pour la location des équipements du service des Eaux de Bourges Plus sur lesquels se trouvent leurs antennes relais,
- Au chapitre 77 – « produits exceptionnels » : 123 200 € pour la vente de véhicules dans le cadre de l'opération de renouvellement du parc inscrite en investissement pour un montant prévisionnel de 555 700 €.

1.2. Dépenses réelles de fonctionnement :

	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		
	BP 2016	BP 2017	Variation % BP 2017/ BP 2016
011 - Charges à caractère général	2 321 600	2 249 300	- 3,1 %
012 - Charges de personnel	3 008 000	3 110 000	3,4 %
014 - Atténuation de produits	1 310 000	1 310 000	0,0 %
66 - Charges financières	374 600	300 000	- 20 %
65 - Autre charges gestion courante	112 100	138 100	23 %
67 - Charges exceptionnelles	248 300	233 300	- 6 %
DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	7 374 600	7 340 700	- 0,46 %

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à **7 340 700 €** :

- **2 249 300 €** pour les charges à caractère général en diminution de 3.1% par rapport au BP 2016,
- **3 110 000 €** pour les charges de personnel (chapitre 012), dont 500 000 € de charges refacturées au budget PRINCIPAL au titre d'agents mis à disposition de la compétence eau. Ce chapitre est en augmentation de + 3.4%, prenant en compte le GVT (glissement, vieillesse, technicité),
- **1 310 000 €** de redevance facturée aux usagers et reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (montant équivalent en recettes de fonctionnement),
- **138 100 €** d'autres charges de gestion courante (chapitre 65), composées principalement de 95 000 € de dotation pour les admissions en non valeurs,
- **300 000 €** de charges financières (chapitre 66),
- **233 300 €** de charges exceptionnelles (chapitre 67) dont 220 000 € de crédits pour annulation de titres antérieurs.

1.3. Autofinancement et mouvements d'ordre en fonctionnement:

L'autofinancement, correspondant au solde des mouvements réels de la section de fonctionnement, est donc égal à **4 222 500 €**, composé de **2 105 000 €** de dotation aux amortissements et de **2 522 500 €** de virement à la section d'investissement, minoré par la dotation aux amortissements des subventions prévue à hauteur de **355 000 €** et par l'inscription de **50 000 €** au titre des travaux réalisés en régie.

Autofinancement BP 2016	Autofinancement BP 2017
4 047 900	4 222 500

L'autofinancement est en hausse de 4,3 % par rapport au Budget Primitif 2016. Il représente 36,50 % des recettes réelles de fonctionnement (part stable depuis 2015).

2. SECTION D'INVESTISSEMENT :

2.1. Recettes réelles d'investissement :

	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		
	BP 2016	BP 2017	Variation % BP 2017 / BP 2016
13 - Subventions	196 000	25 000	- 87,24 %
16 - Emprunts nouveaux	670 400	1 718 100	+156%
16 - Refinancement de dette		3 900 000	NS
TOTAL RECETTES REELLES INVEST.	866 400	5 643 100	+ 551,33 %

Les recettes réelles d'investissement estimées à **5 643 100 €** sont composées de :

- **5 618 100 € d'emprunts**
 - o Dont 1 718 100 € de besoin d'emprunts pour financer les investissements 2017
 - o Dont 3 900 000 € d'inscriptions pour refinancement de dette (*montant inscrit également en dépenses d'investissement*).
- **25 000 €** de subvention d'investissement au titre de l'étude de mise en conformité pour les captages de Herry et du Prédé (Agence de l'Eau).

2.2. Dépenses réelles d'investissement :

	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		
	BP 2016	BP 2017	Variation % BP 2017/ BP 2016
16 - Emprunts et dettes assimilées	534 000	495 000	-7,5%
16 - Refinancement de dette		3 900 000	NS
20 - Immo incorporelles	93 300	354 800	+25%
21 - Immo corporelles	419 000	1 470 300	
23 - Immo en cours	3 868 000	3 645 500	
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVEST.	4 914 300	9 865 600	+ 100,75 %

Les dépenses réelles d'investissement estimées à **9 865 600 €** sont détaillées comme suit :

- **4 395 000 €** au titre du remboursement du capital de la dette (Chapitre 16) :
 - o Dont remboursement du capital de la dette récurrent pour 495 000 € ; en diminution de plus de 7 % par rapport au BP 2016 car deux emprunts ont été remboursés par anticipation au cours de l'exercice 2016,
 - o Dont 3 900 000 € de crédits pour refinancement de dette pour anticiper d'éventuelles opportunités en matière de refinancement de la dette (*montant également inscrit en recettes d'investissement*).

- **354 800 €** pour les immobilisations incorporelles (Chapitre 20) composées :
 - D'investissements propres au service eau potable,
 - o 248 000 € pour l'acquisition de logiciels : nouveau logiciel de facturation, renouvellement logiciel de supervision, logiciel pour automatisation des relèves,
 - o 54 300 € d'études diverses pour la protection des champs captant du Porche, du Prédé et de Herry.
 - De dépenses liées à des logiciels communs à l'ensemble des services qui sont en partie imputés sur le budget eau potable,
 - De frais divers pour la publication des marchés publics.

- **1 470 300 €** au titre des immobilisations corporelles (Chapitre 21) :
 - o Dont 800 000 € dans le cadre de l'opération de mise en place de la télé-relève,
 - o Dont 555 700 € pour l'acquisition de matériel roulant,
 - o Dont 63 100 € pour l'acquisition de matériel d'exploitation,
 - o Dont 51 500 € pour l'achat de matériel informatique et mobilier.

- **3 645 500 €** au titre des immobilisations en cours (Chapitre 23) :
 - o Dont 2 505 500 € pour la réhabilitation de réseaux,
 - o Dont 676 000 € pour le remplacement de branchements en plomb,
 - o Dont 260 000 € pour les travaux du réservoir de Dun.

2.3. Mouvements d'ordre en investissement :

Les recettes d'ordre pour la section d'investissement sont détaillées comme suit :

- **2 105 000 €** au titre de la dotation aux amortissements (*montant égal en dépense d'ordre de fonctionnement*).
- **2 522 500 €** au titre du virement provenant de la section de fonctionnement.
- **200 000 €** pour des opérations d'intégration de frais d'insertion ou de frais d'études (*montant égal en dépense d'ordre d'investissement*).

Les dépenses d'ordre pour la section d'investissement sont détaillées comme suit :

- **365 000 €** au titre de la dotation aux amortissements des subventions (*montant égal en recette d'ordre de fonctionnement*) et **50 000 €** au titre des travaux réalisés en régie,
- **200 000 €** pour des opérations d'intégration de frais d'insertion ou de frais d'études (*montant égal en recette d'ordre d'investissement*).

Le budget primitif de l'Eau s'équilibre donc, en mouvements réels et en mouvements d'ordre comme suit :

	DEPENSES BP 2017		RECETTES BP 2017	
Fonctionnement	Dépenses réelles	7 340 700	Recettes réelles	11 563 200
	Dépenses d'ordre	4 627 500	Recettes d'ordre	405 000
	TOTAL FCT	11 968 200	TOTAL FCT	11 968 200
Investissement	Dépenses réelles	9 865 600	Recettes réelles	5 643 100
	Dépenses d'ordre	605 000	Recettes d'ordre	4 827 500
	TOTAL INVT.	10 470 600	TOTAL INVT.	10 470 600

Monsieur Gérard SANTOSUOSSO rapporteur entendu, le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver, conformément à ces éléments et aux documents annexés, le budget primitif pour l'exercice 2017 du budget annexe de l'Eau, équilibré en dépenses et en recettes,
 - En fonctionnement à 11 968 200 €
 - En investissement à 10 470 600 €

ADOPTE

la question à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Fait à Bourges, le 04 avril 2017

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Gérard SANTOSUOSSO

Le Président certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire du présent acte
Dépôt Préfecture le Publication du

11 AVR. 2017

10 AVR. 2017

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint des Services

Stéphane VERDIER

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700022	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU (2)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	36
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 968 200,00	11 968 200,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		11 968 200,00	11 968 200,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 470 600,00	10 470 600,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		10 470 600,00	10 470 600,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	22 438 800,00	22 438 800,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 321 600,00	0,00	2 249 300,00	2 249 300,00	2 249 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 008 000,00	0,00	3 110 000,00	3 110 000,00	3 110 000,00
014	Atténuations de produits	1 310 000,00	0,00	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	112 100,00	0,00	138 100,00	138 100,00	138 100,00
Total des dépenses de gestion des services		6 751 700,00	0,00	6 807 400,00	6 807 400,00	6 807 400,00
66	Charges financières	374 600,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
67	Charges exceptionnelles	248 300,00	0,00	233 300,00	233 300,00	233 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 374 600,00	0,00	7 340 700,00	7 340 700,00	7 340 700,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 897 900,00		2 522 500,00	2 522 500,00	2 522 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 500 000,00		2 105 000,00	2 105 000,00	2 105 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 397 900,00		4 627 500,00	4 627 500,00	4 627 500,00
TOTAL		11 772 500,00	0,00	11 968 200,00	11 968 200,00	11 968 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 968 200,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 318 000,00	0,00	11 334 000,00	11 334 000,00	11 334 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	104 500,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
Total des recettes de gestion des services		11 422 500,00	0,00	11 440 000,00	11 440 000,00	11 440 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	123 200,00	123 200,00	123 200,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 422 500,00	0,00	11 563 200,00	11 563 200,00	11 563 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	350 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		350 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
TOTAL		11 772 500,00	0,00	11 968 200,00	11 968 200,00	11 968 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 968 200,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 222 500,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	93 300,00	0,00	354 800,00	354 800,00	354 800,00
21	Immobilisations corporelles	419 000,00	0,00	1 470 300,00	1 470 300,00	1 470 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 868 000,00	0,00	3 645 500,00	3 645 500,00	3 645 500,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 380 300,00	0,00	5 470 600,00	5 470 600,00	5 470 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	534 000,00	0,00	4 395 000,00	4 395 000,00	4 395 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	534 000,00	0,00	4 395 000,00	4 395 000,00	4 395 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 914 300,00	0,00	9 865 600,00	9 865 600,00	9 865 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	350 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	550 000,00		605 000,00	605 000,00	605 000,00
	TOTAL	5 464 300,00	0,00	10 470 600,00	10 470 600,00	10 470 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 470 600,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	196 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	670 400,00	0,00	5 618 100,00	5 618 100,00	5 618 100,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	866 400,00	0,00	5 643 100,00	5 643 100,00	5 643 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	866 400,00	0,00	5 643 100,00	5 643 100,00	5 643 100,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 897 900,00		2 522 500,00	2 522 500,00	2 522 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 500 000,00		2 105 000,00	2 105 000,00	2 105 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 597 900,00		4 827 500,00	4 827 500,00	4 827 500,00
	TOTAL	5 464 300,00	0,00	10 470 600,00	10 470 600,00	10 470 600,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 470 600,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 222 500,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 249 300,00		2 249 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 110 000,00		3 110 000,00
014	Atténuations de produits	1 310 000,00		1 310 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	138 100,00		138 100,00
66	Charges financières	300 000,00	0,00	300 000,00
67	Charges exceptionnelles	233 300,00	0,00	233 300,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 105 000,00	2 105 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 522 500,00	2 522 500,00
Dépenses d'exploitation – Total		7 340 700,00	4 627 500,00	11 968 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 968 200,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	355 000,00	355 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 395 000,00	0,00	4 395 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	354 800,00	0,00	354 800,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 470 300,00	0,00	1 470 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 645 500,00	250 000,00	3 895 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 865 600,00	605 000,00	10 470 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 470 600,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 334 000,00		11 334 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		50 000,00	50 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	96 000,00		96 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	123 200,00	355 000,00	478 200,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	11 563 200,00	405 000,00	11 968 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 968 200,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	25 000,00	0,00	25 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 618 100,00	0,00	5 618 100,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 100 000,00	2 100 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		5 000,00	5 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 522 500,00	2 522 500,00
	Recettes d'investissement – Total	5 643 100,00	4 827 500,00	10 470 600,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 470 600,00
---	----------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 321 600,00	2 249 300,00	2 249 300,00
60228	Autres fournitures consommables	122,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	98 000,00	96 000,00	96 000,00
605	Achats d'eau	320 500,00	305 000,00	305 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	296 500,00	292 600,00	292 600,00
6062	Produits de traitement	30 000,00	28 000,00	28 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	269 500,00	261 300,00	261 300,00
6064	Fournitures administratives	4 900,00	6 320,00	6 320,00
6066	Carburants	32 900,00	59 000,00	59 000,00
6068	Autres matières et fournitures	84 800,00	92 790,00	92 790,00
6071	Compteurs	5 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	55 700,00	53 400,00	53 400,00
6135	Locations mobilières	79 800,00	66 000,00	66 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	2 800,00	2 800,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	202 000,00	158 990,00	158 990,00
61551	Entretien matériel roulant	74 500,00	54 600,00	54 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	36 000,00	36 000,00	36 000,00
6156	Maintenance	41 300,00	46 924,00	46 924,00
6161	Multirisques	6 760,00	26 490,00	26 490,00
6168	Autres	51 140,00	45 150,00	45 150,00
618	Divers	51 022,00	49 870,00	49 870,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	110,00	110,00
6226	Honoraires	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	13 360,00	13 360,00
6228	Divers	46 150,00	44 650,00	44 650,00
6231	Annonces et insertions	11 000,00	9 680,00	9 680,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	9 124,00	9 124,00
6241	Transports sur achats	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	7 928,00	7 770,00	7 770,00
6256	Missions	19 928,00	14 970,00	14 970,00
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	50,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	57 000,00	46 452,00	46 452,00
627	Services bancaires et assimilés	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 600,00	7 600,00	7 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	24 500,00	24 000,00	24 000,00
6287	Remboursements de frais	55 000,00	55 000,00	55 000,00
63512	Taxes foncières	48 000,00	53 000,00	53 000,00
6353	Impôts indirects	0,00	400,00	400,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	3 050,00	3 300,00	3 300,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	270 000,00	263 000,00	263 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 008 000,00	3 110 000,00	3 110 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	450 000,00	500 000,00	500 000,00
6331	Versement de transport	16 440,00	15 865,00	15 865,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 480,00	7 300,00	7 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 920,00	12 550,00	12 550,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 900,00	4 200,00	4 200,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 307 470,00	1 422 000,00	1 422 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	479 400,00	360 000,00	360 000,00
6415	Supplément familial	18 630,00	15 055,00	15 055,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	243 200,00	284 119,00	284 119,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	386 120,00	415 000,00	415 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 600,00	4 950,00	4 950,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	18 700,00	19 111,00	19 111,00

BOURGES PLUS - BUDGET EAU - BP - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 665,00	3 450,00	3 450,00
648	Autres charges de personnel	38 475,00	46 400,00	46 400,00
014	Atténuations de produits (7)	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	112 100,00	138 100,00	138 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	40 000,00	60 000,00	60 000,00
6542	Créances éteintes	30 000,00	35 000,00	35 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	42 100,00	43 100,00	43 100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 751 700,00	6 807 400,00	6 807 400,00
66	Charges financières (b) (8)	374 600,00	300 000,00	300 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	381 000,00	305 000,00	305 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 400,00	-5 000,00	-5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	248 300,00	233 300,00	233 300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	220 000,00	220 000,00	220 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	23 300,00	4 400,00	4 400,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	8 900,00	8 900,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 374 600,00	7 340 700,00	7 340 700,00
023	Virement à la section d'investissement	1 897 900,00	2 522 500,00	2 522 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 500 000,00	2 105 000,00	2 105 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 500 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	0,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 397 900,00	4 627 500,00	4 627 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 397 900,00	4 627 500,00	4 627 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 772 500,00	11 968 200,00	11 968 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 968 200,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	62 700,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	67 700,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
64198	Autres remboursements	0,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 318 000,00	11 334 000,00	11 334 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	8 208 500,00	8 341 000,00	8 341 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	274 300,00	274 838,74	274 838,74
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
70128	Autres taxes et redevances	51 700,00	61 161,26	61 161,26
704	Travaux	160 000,00	45 000,00	45 000,00
7064	Locations de compteurs	1 288 500,00	1 302 000,00	1 302 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	25 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	104 500,00	96 000,00	96 000,00
752	Revenus des immeubles	54 500,00	46 000,00	46 000,00
758	Produits divers de gestion courante	50 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 422 500,00	11 440 000,00	11 440 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	123 200,00	123 200,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	123 200,00	123 200,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 422 500,00	11 563 200,00	11 563 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	350 000,00	405 000,00	405 000,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	300 000,00	355 000,00	355 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		350 000,00	405 000,00	405 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 772 500,00	11 968 200,00	11 968 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 968 200,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	93 300,00	354 800,00	354 800,00
2031	Frais d'études	52 000,00	54 300,00	54 300,00
2033	Frais d'insertion	8 000,00	4 000,00	4 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	33 300,00	296 500,00	296 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	419 000,00	1 470 300,00	1 470 300,00
21561	Service de distribution d'eau	132 600,00	858 100,00	858 100,00
2182	Matériel de transport	240 000,00	555 700,00	555 700,00
2183	Matériel de bureau et informatique	40 400,00	49 500,00	49 500,00
2184	Mobilier	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 868 000,00	3 645 500,00	3 645 500,00
2313	Constructions	418 500,00	375 000,00	375 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 449 500,00	3 270 500,00	3 270 500,00
Total des dépenses d'équipement		4 380 300,00	5 470 600,00	5 470 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	534 000,00	4 395 000,00	4 395 000,00
1641	Emprunts en euros	404 000,00	365 000,00	365 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	130 000,00	130 000,00	130 000,00
166	Refinancement de dette	0,00	3 900 000,00	3 900 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		534 000,00	4 395 000,00	4 395 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 914 300,00	9 865 600,00	9 865 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	350 000,00	405 000,00	405 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	300 000,00	355 000,00	355 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	78 800,00	126 100,00	126 100,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	2 000,00	1 900,00	1 900,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	29 000,00	28 650,00	28 650,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	6 000,00	5 800,00	5 800,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	8 000,00	10 750,00	10 750,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	200,00	250,00	250,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	1 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	175 000,00	181 550,00	181 550,00
	Charges transférées	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		550 000,00	605 000,00	605 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 464 300,00	10 470 600,00	10 470 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 470 600,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	196 000,00	25 000,00	25 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	162 000,00	25 000,00	25 000,00
1312	Subv. équipt Régions	34 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	670 400,00	5 618 100,00	5 618 100,00
1641	Emprunts en euros	670 400,00	1 718 100,00	1 718 100,00
166	Refinancement de dette	0,00	3 900 000,00	3 900 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		866 400,00	5 643 100,00	5 643 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		866 400,00	5 643 100,00	5 643 100,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 897 900,00	2 522 500,00	2 522 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 500 000,00	2 105 000,00	2 105 000,00
28031	Frais d'études	293 000,00	62 100,00	62 100,00
28033	Frais d'insertion	2 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 000,00	16 500,00	16 500,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	64 900,00	64 900,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	84 000,00	64 000,00	64 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	795 000,00	625 700,00	625 700,00
281561	Service de distribution d'eau	186 000,00	139 900,00	139 900,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	49 000,00	62 700,00	62 700,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	1 000,00	4 100,00	4 100,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	908 800,00	878 700,00	878 700,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	100,00	50,00	50,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	100,00	103 700,00	103 700,00
28182	Matériel de transport	111 000,00	24 700,00	24 700,00
28183	Matériel de bureau et informatique	44 000,00	45 300,00	45 300,00
28184	Mobilier	10 000,00	7 250,00	7 250,00
28188	Autres	1 000,00	400,00	400,00
4818	Charges à étaler	10 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 397 900,00	4 627 500,00	4 627 500,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 597 900,00	4 827 500,00	4 827 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 464 300,00	10 470 600,00	10 470 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 470 600,00
---	----------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 862 450,86									
1641 Emprunts en euros (total)					7 622 450,86									
022	SFIL CAFFIL	15/09/1999	15/09/1999	01/12/2000	3 811 225,43	F	Taux fixe à 5.75 %	5,750	5,750		A	P	O	A-1
023	SFIL CAFFIL	15/09/1999	15/09/1999	01/09/2001	3 811 225,43	F	Taux fixe à 6.05 %	6,050	6,050		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					3 240 000,00									
050	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 240 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880		T	C	O	A-1
052	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880		T	C	O	A-1
053	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880		T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

BOURGES PLUS - BUDGET EAU - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 862 450,86									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 835 130,59					492 275,79	301 662,00	0,00	62 128,07
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 858 730,59					362 675,79	227 976,22	0,00	44 721,98
022	N	0,00	A-1	1 825 658,31	7,92	F	Taux fixe à 5.75 %	5,750	186 119,06	104 975,35	0,00	7 594,25
023	N	0,00	A-1	2 033 072,28	8,67	F	Taux fixe à 6.05 %	6,050	176 556,73	123 000,87	0,00	37 127,73
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 976 400,00					129 600,00	73 685,78	0,00	17 406,09
050	N	0,00	A-1	756 400,00	15,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	49 600,00	28 200,72	0,00	6 661,59
052	N	0,00	A-1	610 000,00	15,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	40 000,00	22 742,53	0,00	5 372,25
053	N	0,00	A-1	610 000,00	15,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	40 000,00	22 742,53	0,00	5 372,25
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - BUDGET EAU - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 835 130,59					492 275,79	301 662,00	0,00	62 128,07

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 835 130,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements de bâtiments	15	02/04/2004
L	Bâtiments durables	70	02/04/2004
L	Bâtiments légers	15	02/04/2004
L	Canalisations	40	02/04/2004
L	Engins de travaux publics	8	02/04/2004
L	Frais d'études mandatés avant le 01/01/2015	2	02/04/2004
L	Installations de traitement	15	02/04/2004
L	Logiciels	2	02/04/2004
L	Matériel informatique	5	02/04/2004
L	Mobilier, matériel de bureau	10	02/04/2004
L	Ouvrages de génie civil	40	02/04/2004
L	Pompes, appareils électro	15	02/04/2004
L	Véhicule supérieur à 3,5T	8	09/12/2011
L	Véhicules légers	5	09/12/2011
L	Frais d'études mandatés depuis le 01/01/2015	5	07/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		42 600,00	42 600,00	0,00	42 600,00
Provision pour risque de non recouvrement	0,00	09/12/2015	42 600,00	42 600,00	0,00	42 600,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		42 600,00	42 600,00	0,00	42 600,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		850 000,00	I 850 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		495 000,00	495 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	365 000,00	365 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	130 000,00	130 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		355 000,00	355 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	355 000,00	355 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	850 000,00	0,00	0,00	850 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 627 500,00	III 4 627 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 627 500,00	4 627 500,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	62 100,00	62 100,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 500,00	16 500,00
281311	Bâtiments d'exploitation	64 900,00	64 900,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	64 000,00	64 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	625 700,00	625 700,00
281561	Service de distribution d'eau	139 900,00	139 900,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	62 700,00	62 700,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	4 100,00	4 100,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	878 700,00	878 700,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	50,00	50,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	103 700,00	103 700,00
28182	Matériel de transport	24 700,00	24 700,00
28183	Matériel de bureau et informatique	45 300,00	45 300,00
28184	Mobilier	7 250,00	7 250,00
28188	Autres	400,00	400,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	5 000,00	5 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 522 500,00	2 522 500,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 627 500,00	0,00	0,00	0,00	4 627 500,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	850 000,00
Ressources propres disponibles	IV	4 627 500,00
Solde	V = IV – II (6)	3 777 500,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				46 286,50	41 814,20	4 472,30	0,00
2013	Réorganisation des services Marché Delta SI 12.052	5	17/12/2012	46 286,50	41 814,20	4 472,30	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

cf. : Etat joint au Budget Principal

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	7,20	0,00	7,20
Adjoint administratif de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	3,20	0,00	3,20
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		52,00	0,00	52,00	48,50	1,00	49,50
Adjoint technique de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique de 2ème classe	C	21,00	0,00	21,00	19,00	0,00	19,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	3,50	0,00	3,50
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - BUDGET EAU - BP - 2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		60,00	0,00	60,00	55,70	1,00	56,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	525	0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif de 2ème classe	C	ADM	321	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.


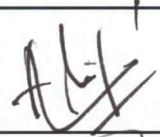

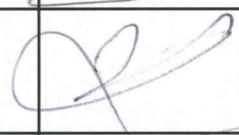
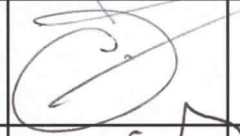





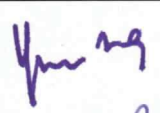
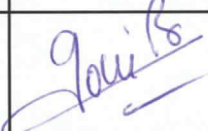
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

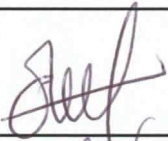
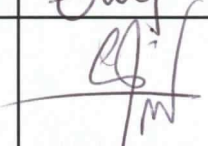


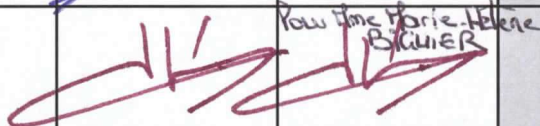




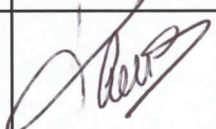
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 AVRIL 2017**


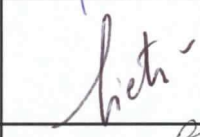
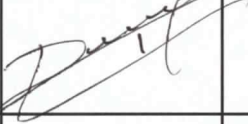



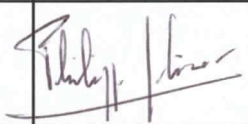

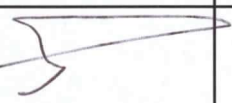
BUDGET PRIMITIF 2017

BUDGET ANNEXE EAU

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	BLANC Pascal					
BOURGES	FENOLL Véronique	VF	<i>Par procuration Audrey RIZPA</i> VF			
ANNOIX	MAZÉ Alain			BRABANT Nicolas		
ST MICHEL DE VOLANGIS	POYET Denis			CARON Frantz		
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe			PORTIER Jacqueline		
LE SUBDRAY	SUPLIE Corinne			MOREAU Sylvie		
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick			GUILLAUMIN Béatrice		
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard					
ST DOULCHARD	BEZARD Daniel					
MARMAGNE	de GERMAY Aymar			JACQUET Annie		
ST GERMAIN DU PUY	CAMUZAT Maxime					
LA CHAPELLE ST-URSIN	BEUCHON Yvon					
BERRY-BOUY	GOIN Bernadette			CHALOPIN Jean-Pierre		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel	Excusé, a donné pouvoir à M. Robert	HUCHINS	MILLET Pascal	/	
ARÇAY	HUCHINS Robert		Pour M. Daniel GRAVELET	BERNARD Pascal		
VORLY	BILLOT Bernard			LEFEBVRE Corinne		
LISSAY-LOCHY	VIAU Catherine			DELRUE Emmanuel		
BOURGES	MERCIER Philippe		Pour M. Eric RESEAUER			
BOURGES	BONNEFOY Nathalie	L7				
BOURGES	CHALON Benoît					
BOURGES	MICHEL Marcella	Excusée, a donné pouvoir à Mme Marie Odile SVABEK				
BOURGES	MOUSNY Philippe		Pour M. Martial REBEYROL			
BOURGES	SVABEK Marie-Odile		Pour Mme Marcella MICHEL			
BOURGES	GUINOT Pierre-Antoine					
BOURGES	PELLERIN Catherine	Absente				
BOURGES	REBEYROL Martial	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe MOUSNY				
BOURGES	SERRE Danielle					
BOURGES	BERGERAULT Bénédicte		Pour M. Wilfrid RESEAUER			

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	d'ORMESSON Wladimir	Excusé, a donné pouvoir à Mme Bénédicte BERGERAULT				
BOURGES	MORDANT Annie					
BOURGES	CHARPAGNE Frédéric					
BOURGES	PRENOIS Christelle					
BOURGES	MESEGUER Eric	Excusé, a donné pouvoir à M. Philippe PERCIER				
BOURGES	DI PRIMA Audrey	Excusée, a donné pouvoir à Mme Véronique FENOULL				
BOURGES	GUEGUEN Kévin					
BOURGES	GUERINEAU Jean-Michel	 Pour Mme Marie-Hélène BIGUIER				
BOURGES	BEDIN Yannick	Absent				
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène	Excusée, a donné pouvoir à M. Jean-Michel GUERINEAU				
BOURGES	FRAGNIER Gérald					
BOURGES	FELIX Irène					
BOURGES	SINSOULIER Agnès					
LA CHAPELLE ST-URSIN	MENEZ Agnès					
ST DOULCHARD	CAMPAGNE Françoise					

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
ST DOULCHARD	ALLEZARD Olivier					
ST DOULCHARD	PIETU Paulette					
ST DOULCHARD	DUMARÇAY Emmanuel					
ST DOULCHARD	GARON Mireille					
ST DOULCHARD	PERRIN Olivier					
ST GERMAIN DU PUY	DANCHOT Martine					
ST GERMAIN DU PUY	JOLIVET Philippe					
TROUY	MOREAU Nadine					
TROUY	GOGUERY Roland					

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres présents : 43
Nombre de membres votants : 50
Nombre de suffrages exprimés : 50

VOTES : Pour: 50
Contre:
Abstentions :

Date de convocation : 27 Mars 2017

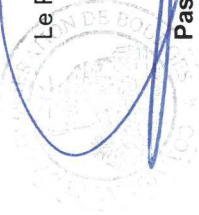

Présenté par le Président
A Bourgesle 3 Avril 2017

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Bourgesle 3 Avril 2017

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le **11 AVR. 2017** et de la publication le **10 AVR. 2017**

A Bourges, le 4 Avril 2017


Le Président,

Pascal BLANC